

RESPONSABLE D'ACTION

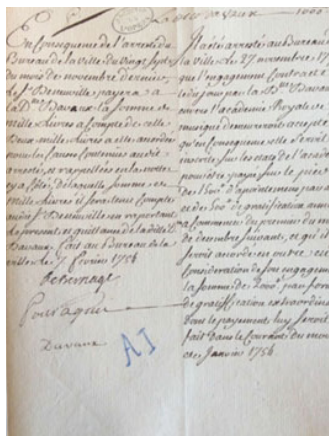
France Marchal-Ninosque

Professeur en langue et littérature françaises, laboratoire Édition, langages, littératures, informatique, arts, didactique, discours (EA 4661), UFC

FINANCEMENT

Université de France-Comté, bonus qualité recherche 2012-2013, 4 320 euros
 Maison des sciences de l'homme et de l'environnement C. N. Ledoux, un mois de vacances
 Institut de recherche en musicologie (IREMUS), sept mois de vacances
 Ministère de la culture, un mois de vacances

DURÉE DE L'ACTION 2011-2020



Archive de l'Opéra de Paris, fonds AJ13



Dame Ragonde, Gallica-BNF



RÉSUMÉ

Le dictionnaire de l'Opéra de Paris sous l'Ancien Régime. L'Académie royale de musique de Paris (1671-1791)

4 vol., Garnier classiques éditeur, publication prévue en 2018-2019

Jamais encore les cent vingt années qui constituent la vie institutionnelle, musicale, poétique et esthétique de l'Académie royale de musique de Paris n'ont été étudiées dans leur continuum. Ce programme interdisciplinaire, mené depuis 2011, a pour objectif de recenser et d'analyser l'intégralité des productions de l'ARM (intra et extra muros), d'identifier les auteurs (compositeurs et dramaturges), et d'éclairer les modes de fonctionnement de l'Institution, notamment dans sa pratique des oeuvres composites appelées « fragments ». L'élaboration du Dictionnaire est aussi l'occasion de constituer la liste exhaustive de tous ses membres (acteurs solistes, choristes, danseurs, musiciens, maîtres de ballet, décorateurs, machinistes, etc.) de sa création jusqu'à la Révolution.

Les quatre volumes, à paraître chez l'éditeur Classiques Garnier, présentent dans l'ordre alphabétique chaque entrée qui donne lieu à la rédaction d'un article allant de 500

à 12 000 signes établi selon des nomenclatures précises. Un collectif de plus de soixante-dix spécialistes internationaux (musicologues, littéraires, historiens de l'art, historiens de la danse, historiens) est engagé dans la rédaction de plusieurs milliers d'articles.

En corollaire à la réalisation du Dictionnaire et pour favoriser les échanges intellectuels et interdisciplinaires, une journée d'étude, organisée par les deux partenaires CNRS, s'est tenue à Paris le 8 octobre 2013.

Direction éditoriale

Sylvie Bouissou (IRPMF-CNRS)
 France Marchal-Ninosque (MSHE Ledoux-CNRS)
 Pascal Denécheau (IRPMF-CNRS)

Avec la collaboration de Géraldine Gaudet-Demombynes (MSHE Ledoux-CNRS) pour l'élaboration du répertoire (novembre 2011–mars 2013)

Comité d'honneur

Catherine Cessac, directrice de recherche, CMBV/CNRS/UMR 7323
 Manuel Couvreur, professeur, université libre de Bruxelles
 Béatrice Didier, professeur émérite, ENS ULM
 Jean Duron, directeur de recherche, CMBV/CNRS/UMR 7323

Georgie Durosoir, professeur émérite, université de Paris-IV-Sorbonne

Georges Forestier, professeur, directeur du CELLF XVII^e et XVIII^e siècles-CNRS/UMR 8599

Rebecca Harris-Warrick, professeur, Cornell University

Denis Herlin, directeur de recherche, IRPMF/CNRS/UMR 200

Catherine Kintzler, professeur émérite, université de Lille III
Jérôme de La Gorce, directeur de recherche, Centre André Chastel/CNRS/UMR 8150

François Moureau, professeur émérite, université de Paris IV-Sorbonne/CRLV/EA 2481

Buford Norman, professeur émérite, university of South Carolina

Lois Rosow, professeur, Ohio State University

Herbert Schneider, professeur émérite, Universität des Saarlandes

Carl B. Schmidt, professeur émérite, Towson University

OBJECTIFS DE L'ACTION

Le livret d'opéra français, création et analyse linguistique de corpus

L'action LOPERAF propose de numériser et d'exploiter un important corpus, sur deux siècles et demi de création lyrique en France, en vue de produire des ressources numériques directement exploitables par la communauté des chercheurs.

L'originalité de ce projet tient à la transversalité de la recherche projetée, encore rarement mise en oeuvre dans le domaine des arts, en mettant en cohérence des domaines de recherche aussi variés que la textométrie, la poétique, la musicologie, les arts du spectacle.

Quelques travaux récents, en littérature française, littérature comparée et musicologie, ceux de S. Cornic notamment ou de C. Kintzler, tendent à s'intéresser au patrimoine littéraire que constitue la tragédie en musique, dépassant les études copieuses qu'ont produites les historiens, historiens de l'art et historiens littéraires, qui ont surtout insisté sur la lutte entre musique française et opera seria italien, cristallisée autour des grandes figures que sont Lully, Rameau ou Gluck, et abordant enfin le genre selon les méthodologies propres à la poétique et à la linguistique. Le genre de la tragédie en musique, qu'un Lully voulut rivale de la tragédie classique, a alimenté cette opposition sur un plan esthétique et formel. Se situant dans la dynamique que suscite ce genre dans les études littéraires et musicologiques actuelles, un tel projet nourrit l'ambition d'associer aux disciplines traditionnellement attachées à l'étude de l'opéra français les disciplines des sciences du langage et des textes en exploitant plus précisément la linguistique systématique et les outils d'analyse textuelle, en vue de l'établissement de l'archivage numérique et l'exploitation pluridisciplinaire d'une base de données numériques de livrets de tragédies en musique.

Il s'agira de constituer un fonds numérisé des livrets qui autorisera la création, à côté d'une base de fac-similés, d'une base plein-texte, conforme aux standards XML-TEI (Text Encoding Initiative), permettant ainsi une exploitation transversale hypertextuelle et multidimensionnelle. Ce corpus sera mis en ligne à la disposition de la communauté scientifique en partenariat notamment avec le programme

du CNRS Chronopéra (IRPMF, UMR 200). La très riche collection de livrets et partitions de tragédies en musique conservées à la Bibliothèque d'Étude et de Conservation de Besançon alimentera de façon significative ce fonds. Une fois constitué, un tel fonds de livrets numérisés permettra, par une exploitation linguistique et des outils d'analyse textuelle, une exploitation systématique du genre ainsi que la publication d'éditions scientifiques. Le chantier de la saisie des livrets de tragédies lyriques créées à l'Académie royale de musique entre 1687 (Achille et Polyxène de Lully et Collasse) et 1732 (Jephté de Montéclair) est en partie achevé.

À terme, c'est l'archivage numérique et l'exploitation pluridisciplinaire d'une base comprenant l'ensemble des livrets d'opéra de la période post-lullyste qui sera conduite, avec d'autres corpus de livrets d'opéra français, jusqu'au XIX^e siècle.

PARTENAIRES

IRPMF/CNRS/Ministère de la culture/Bnf UMR 200
Bibliothèque d'Étude et de Conservation de Besançon
Bibliothèque-Musée de l'Opéra IRPMF, Paris, CNRS